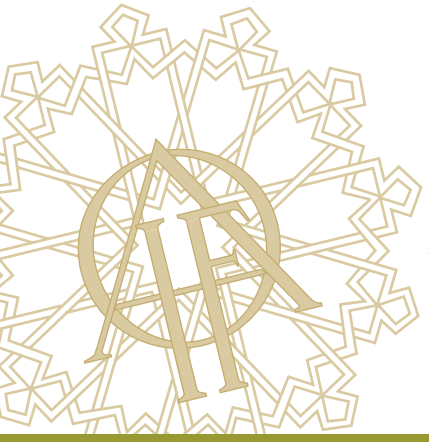
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 27 (1994), p. 269-290

Ghislaine Alleaume

Les sources de l’histoire économique de l’Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.

Conditions d’utilisation

L’utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l’éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l’éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d’Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l’Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d’Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d’archéologie orientale - Le Caire

Ghislaine ALLEAUME

LES SOURCES DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE MODERNE

aux Archives nationales du Caire

Les études d'histoire économique restent, pour le XIX^e siècle, peu nombreuses et souffrent de quelques préjugés tenaces. Jusqu'ici, les travaux ont surtout porté sur l'analyse des politiques économiques, envisagées dans un cadre chronologique large, couvrant parfois plus d'un siècle [1]. La périodisation retenue place l'économie dans une stricte dépendance à l'égard du politique. Du coup, l'État apparaît, quels que soient le domaine et l'époque envisagés, comme le moteur principal ou exclusif du développement économique.

Dans un tel cadre, la préférence est toujours donnée à des approches macro-économiques. Les polémiques engendrées par les théories sur l'impérialisme ont joué dans le même sens, en ne retenant de l'économie égyptienne que ce qui l'unit aux économies européennes [2]. Pour toutes ces raisons, les monographies régionales ou sectorielles restent rarissimes et sont d'ailleurs moins le fait d'historiens que de géographes [3] ou d'économistes [4]. Le canal de Suez et, dans une moindre mesure, la banque Misr, sont les seules entreprises qui ont retenu l'attention des chercheurs.

Les travaux les plus nombreux portent sur l'évolution de l'agriculture et ne font qu'une part médiocre à celle de l'industrie, reprenant sans le remettre en cause le vieux postulat

1. Voir par exemple les travaux, déjà classiques, de Amīn Muṣṭafā ʿAfīfī, *Histoire économique et financière de l'Égypte moderne,* le Caire, Anglo-Egyptian, 1944 (en arabe); Barāwī & ʿUllaysh, *L'évolution économique de l'Égypte moderne*, le Caire, Maktabat al-Nahḍa al-miṣriyya, 1944 (en arabe); Aḥmad Muḥammad al-Ḥittī, *Histoire économique de l'Égypte au* XIX^e *siècle,* le Caire, Maktabat al-Nahḍa, 1958 (en arabe); Charles ʿIssawī, *The Economic History of the Middle East, 1800-1914,* The University of Chicago Press, 1966; Muḥammad Fahmī Lahīṭa, *Histoire économique de l'Égypte moderne,* le Caire, 1938 (en arabe); et Muṣṭafā Qawnī, *L'évolution économique de l'Égypte moderne,* Le Caire, Impr. nationale, 1944 (en arabe).

2. Sur ce thème, les travaux les plus importants restent ceux de Roger Owen, *The Middle East in the World Economy, 1800-1914,* Londres - New York, Methuen, 1987 (nouvelle édition); « Egypt and Europe : from French Expedition to British Occupation », in Roger Owen & Bob Sutcliffe, *Studies in the Theory of Imperialism*, Longman, London, 1972, 195-209; et Samīr Raḍwān, *Capital Formation in Egyptian Industry & Agriculture, 1882-1976,* London, 1974. Il faut leur ajouter l'étude, plus récente de Robert Tignor, « Dependency theory and Egyptian Capitalism, *1820-1950* », *African Economic History*, n° 9, 1980, 101-118 (Boston University).

3. Mazuel (Jean), *Le sucre en Égypte*, Le Caire, 1937.

4. Owen (E.R.J.), *Cotton in the Egyptian Economy, 1820-1914,* Oxford University Press, 1969.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

cher aux analystes du siècle dernier selon lequel l'Égypte était — et devait rester — un pays à vocation essentiellement agricole. Ne font exception que quelques travaux sur la politique manufacturière de Muḥammad ʿAlī [5].

Les instruments économétriques font totalement défaut. On ne trouvera nulle part l'analyse du mouvement des capitaux, en dehors de quelques notations sur l'investissement du capital européen [6]; ou de la main-d'œuvre, à l'exception de la main-d'œuvre étrangère, étudiée essentiellement pour son rôle dans la formation des premières organisations ouvrières. En dépit de l'abondante littérature relative à la question de la dette publique, l'histoire des prix, comme celle de la monnaie, restent à écrire. Et comme les correspondances consulaires et les archives commerciales ou financières européennes ont longtemps fait le fond de la documentation des historiens, de très nombreuses lacunes subsistent encore jusque dans l'histoire des institutions encadrant l'activité économique.

En Égypte, depuis quelques années, un renversement de tendance semble s'amorcer. Il a d'abord été impulsé par les études ottomanes qui, de longue date, ont privilégié l'histoire économique, et par le débat suscité autour de la thèse de Peter Gran [7]. Mais il est aussi le produit de l'évolution économique du pays, depuis le début de l'*infitāḥ*. L'attention nouvelle portée aux acteurs économiques (investisseurs et entrepreneurs) s'accompagne d'un renouvellement considérable de la problématique [8]. L'ouverture à la consultation publique d'un fonds d'archives des sociétés, jusque-là réservé [9], a donné récemment une impulsion nouvelle à ce type de recherches et produit des travaux qui montrent tout ce que l'on peut espérer de la documentation égyptienne [10].

Les archives du Caire (*Dār al-Wathā'iq al-qawmiyya*) sont en effet riches de documents dont l'étude pourrait apporter beaucoup à l'histoire économique. Elles ont récemment quitté la Citadelle pour s'installer dans un nouveau bâtiment sur la corniche de Būlāq, à côté de la Bibliothèque nationale (*Dār al-Kutub al-miṣriyya*). Ce déménagement a été l'occasion d'un recollement général des collections et de nouveaux inventaires ont été établis. Les séries qui n'avaient pas encore été reclassées et qui conservaient leur organisation d'origine ont été recotées. Cette situation nouvelle permet d'ouvrir aujourd'hui, sans crainte de la voir trop vite périmée, une série de notes documentaires relatives à ces fonds. La première est consacrée à la Direction du commerce et des ventes, une institution qui durant près d'un demi-siècle, géra tout le commerce extérieur de l'Égypte.

5. La référence majeure sur ce point, en dépit de quelques thèses récentes, est encore l'étude de ʿAlī al-Giritlī, *Histoire de l'industrie en Égypte dans la première moitié du* XIXe *siècle*, Le Caire, Dār al-Maʿārif, 1952 (en arabe).

6. La très belle étude de David S. Landes, *Bankers and Pashas, International Finance and Economic Imperialism in Egypt*, London, Heinemann, 1958, sur les relations entre Dervieu et Ismāʿīl, est restée inimitée.

7. *Islamic Roots to Capitalism*, 1978.

8. Voir, par exemple, la série d'articles publiés en 1987 par ʿAlī ʿAbd al-ʿAzīz Sulaymān, sous le titre, *L'industrie en Égypte*, dans l'*Ahrām iqtiṣādī*.

9. L'Office des sociétés (*Maṣlaḥat al-sharikāt*), qui fera l'objet d'une prochaine note.

10. Voir l'excellente monographie de Robert Tignor, *Egyptian Textile and British Capital*, Le Caire, AUC Press, 1990, qui a réussi à croiser des archives d'entreprise conservées à Londres et des fonds égyptiens de l'Office des Sociétés.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

LES REGISTRES DU *DĪWĀN AL-TIGĀRA WAL-MABĪʿĀT*

(Direction du commerce et des ventes) 1819-1856

1. HISTOIRE DU SERVICE

L'organisation financière et commerciale de l'Égypte était déjà, dans la première moitié du XIX^e^ siècle, relativement complexe [11]. La Direction du commerce et des ventes, plus particulièrement chargée du commerce extérieur, en était l'un des rouages les plus importants. Installé à Alexandrie, le *Dīwān al-Tigāra* était l'organisme par lequel transitaient tous les échanges économiques de l'Égypte en Méditerranée. Il traitait donc avec l'Europe d'une part, l'Empire ottoman d'autre part. Il était responsable des contrats passés avec les firmes européennes, de l'embauche des contremaîtres ou ingénieurs destinés aux fabriques de l'État et de l'achat des machines industrielles qui leur étaient nécessaires. Mais il gérait aussi l'exportation de tous les produits dont l'État se réservait le monopole et, par là même, contrôlait les importations monétaires de l'Égypte. Sa compétence principale était donc commerciale et bancaire. Mais il pouvait aussi servir d'intermédiaire dans des négociations plus politiques, conduites par l'entremise des consuls, avec les puissances d'Europe.

1.1. *Le Dīwān al-Tigāra* sous la direction de Boghos (1819-1844).

On ne connaît pas la date exacte de sa fondation. Paradoxalement, alors que les originaux de toutes les correspondances adressées par Muḥammad ʿAlī au *Dīwān al-Tigāra* ont été conservés, le décret l'instituant ne nous est pas parvenu. La plus ancienne ordonnance le concernant est datée du 14 *dhū al-ḥigga* 1234 / 4 octobre 1819 (fig. 1).

Il fut d'abord placé sous la tutelle de Boghos (1768-1844), un négociant et banquier arménien qui faisait fonction de fondé de pouvoirs de Muḥammad ʿAlī et dont l'influence était si grande qu'il est souvent considéré à tort par les sources européennes comme le « ministre des Affaires étrangères » de l'Égypte. Simple province de l'Empire ottoman, l'Égypte, en réalité, ne pouvait avoir en la matière d'administration qui lui fût propre.

11. Sur ce point, le meilleur exposé reste celui de Jean Deny, *Sommaire des archives turques du Caire*, Le Caire, Société royale de géographie, 1930, 116-120 et 131-143.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La politique internationale ne se traitait qu'à Istanbul et, dans ce domaine, la Sublime-Porte veillait jalousement à conserver ses prérogatives. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, en dépit des demandes réitérées de Muḥammad ʿAlī, les puissances européennes n'eurent jamais au Caire de légations diplomatiques. Elles n'étaient représentées en Égypte que par des consuls, chargés de défendre les intérêts de leurs « nations » et dont la compétence n'était guère que judiciaire et commerciale. En faisant de Boghos, avec qui ils traitaient quotidiennement, le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte, les consuls flattaient leur rôle et lui donnaient une importance politique qu'il n'avait pas. Muḥammad ʿAlī se gardait bien de les détromper, trop heureux de les voir abonder dans son sens et accréditer de façon indirecte ses prétentions à l'indépendance.

Boghos avait, dans l'administration égyptienne, un statut particulier. Installé en Égypte dès la fin du XVIII^e siècle, il fut d'abord le chargé d'affaires de l'adjudicataire (*multazim*) des douanes. Au lendemain de l'expédition d'Égypte, il gérait à son propre compte celle d'Alexandrie, dont la concession était alors évaluée à 50 bourses par an. Vers 1810, Muḥammad ʿAlī en porta le montant à 500 bourses et, devant les réticences de Boghos, lui proposa d'être son associé à demi sur les bénéfices d'exploitation [12]. Par la suite, le contrat ne devait pas être renouvelé sous cette forme. Mais entre les deux hommes, les relations restèrent toujours d'ordre plus privé que strictement administratif. Les adresses utilisées dans leur correspondance en témoignent. Boghos y reçoit généralement le titre de drogman (*Tercümān*) : ainsi, dans une lettre du 1^er *ramaḍān* 1228/28 août 1813, conservée dans les archives du Cabinet (*Maʿiyya saniyya*), et qui semble, à ce jour, le plus ancien document le concernant. Ce titre que Boghos avait hérité des premières années de sa carrière commerciale [13] allait longtemps rester en usage. Même après la fondation du *Dīwān al-Tigāra*, Muḥammad ʿAlī s'adresse généralement à lui en l'appelant « Notre drogman, maître Boghos » (*tercümenimiz Hoca Boghos*). Ce n'est qu'en 1240 / 1825 que commence à apparaître une titulature plus conforme à l'usage administratif : « Maître Boghos, directeur du commerce à Alexandrie » (*Iskenderiyyede ticaret naziri Hoca Boghos*) [14]. Mais elle n'est employée que de façon intermittente, et ne réussit jamais à se substituer tout à fait à l'usage ancien.

Au témoignage de son neveu Nubar, c'est d'ailleurs l'annonce de sa « fonctionnarisation » qui porta un coup fatal à sa santé [15], travaillant auprès de Muḥammad ʿAlī comme le ferait aujourd'hui l'agence commerciale d'une banque, Boghos n'avait jamais été intégré au cadre général de la fonction publique. Il n'avait aucun grade et ni lui, ni les gens de

12. Yacoub Artin pacha, « Boghos bey, ministre des Affaires étrangères et du Commerce sous le règne de Méhémet-Aly pacha (1768-1844) », *Revue d'Égypte*, Le Caire, 1895.

13. Dans sa jeunesse, Boghos avait été le drogman du consulat anglais de Smyrne. Et il avait exercé des fonctions similaires, dans les premières années de son séjour en Égypte.

14. Elle apparaît pour la première fois dans une lettre datée du 15 *dhū al-qaʿda* 1240 / 1^er juillet 1825.

15. Mirrit Boutros Ghali (éd.), *Mémoires de Nubar pacha*, Beyrouth, Librairie du Liban, 1983, p. 7-10.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

sa maison, ne recevaient de traitement régulier. Comme le chef des écrivains coptes du Trésor qui faisait office d'expert-comptable, il disposait d'une dotation, inscrite au budget de l'État, et dont il usait librement [16]. En 1844, lors d'une absence de Muḥammad ʿAlī, ʿAbbās, qui assurait l'intérim en sa qualité de Katkhūda, décida de mettre un terme à une situation devenue franchement anormale dans l'organigramme de l'administration égyptienne. L'annonce brutale de ce changement de statut affecta si gravement Boghos qu'il en cessa de s'alimenter, soit qu'il eût décidé de se laisser mourir de faim, soit qu'il souffrît d'une forme d'anorexie. Il mourut, quelques jours plus tard, le 10 janvier 1844.

1. 2. Le *Dīwān al-Tigāra* sous influence saint-simonienne (1844-1856).

À sa mort, le *Dīwān al-Tigāra* passe sous la direction d'Artin qui avait été jusque-là le secrétaire privé de Muḥammad ʿAlī. Arménien lui aussi, Artin est le fils de Soukias effendi Tcherrakian, le chargé d'affaires de Tūsūn à Constantinople. Venu en Égypte à la mort de son mandataire (1816) pour rendre compte de sa gestion, Soukias effendi est reconduit dans ses fonctions au profit de ʿAbbās, fils de Tūsūn, alors âgé de 4 ans. Ses deux fils, Artin et Khosrow, qui le rejoignent au Caire deux ans plus tard, sont élevés dans la maison de Muḥammad ʿAlī, en même temps que le futur khédive. En 1826, ils partent l'un et l'autre dans la première mission scolaire à Paris, où ils font des études de droit et d'administration. Élèves brillants, ils donneront l'un et l'autre entière satisfaction à Muḥammad ʿAlī, au contraire de ʿAbbās qui le déçoit constamment. À son retour en 1830, Artin est affecté au service direct du souverain. Il ne le quitte qu'en 1844, pour prendre la direction du *Dīwān al-Tigāra,* tandis que Khosrow le remplace dans ses anciennes fonctions. La Direction du commerce reste ainsi confiée à un très proche collaborateur du pacha.

Par son intermédiaire, le bureau passe sous l'influence des saint-simoniens, avec qui Artin a noué des relations amicales dès la création du *Dīwān al-Madāris* en 1835. Il appartient à ce groupe de pression qui se forme dans la haute administration au début des années trente, autour des premiers boursiers rentrés d'Europe et des saint-simoniens engagés au service du gouvernement égyptien. Et c'est par lui que les saint-simoniens font remonter leurs propositions jusqu'au souverain. Dès cette époque, Charles Lambert réussit à gagner à ses idées deux disciples remarquables et dont l'action conjointe marque durablement le développement économique et industriel de l'Égypte [17]. Ibrāhīm Adham est un ingénieur turc, formé dans les écoles de Sélim III. Il joue un rôle décisif dans la création du *Dīwān al-Madāris,* dont il prend la direction en 1838. C'est lui qui place Lambert à l'École polytechnique, Perron à l'École de médecine et Bruneau à celle d'artillerie.

16. Les services financiers sont ceux qui gardèrent le plus longtemps une organisation héritée de la domination ottomane. La gestion des finances publiques était confiée à des officines spécialisées, qui avaient pour particularité de se partager les marchés de l'État et qui, à ce titre, se voyaient imposer un certain nombre de contraintes, mais qui n'en restaient pas moins des entreprises privées.

17. Régnier (Philippe), *Les saint-simoniens en Égypte*, Le Caire, 1990.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il conserve ce poste jusqu'en 1850. ʿAbd al-Raḥmān Rushdī est un ingénieur mécanicien formé dans les missions scolaires en France. À son retour, il prend la direction des manufactures de Būlāq, puis, en 1839, organise le service du Transit (*maslahat al-murūr*), chargé d'assurer le transfert de la malle des Indes d'Alexandrie à Suez, après les accords tripartites signés à l'instigation du lieutenant Waghorn, entre le gouvernement égyptien, la couronne d'Angleterre et le gouverneur de Bombay. Il crée, pour ce faire, le service des vapeurs khédiviaux.

Tous trois sont des industrialistes convaincus et, comme beaucoup d'ingénieurs en ce temps-là, défendent des positions fortement anglophiles. C'est donc en Angleterre qu'ils nouent leurs premiers contacts, au début des années quarante, pour la création d'un réseau ferroviaire dont la première ligne devait relier Alexandrie et Suez. La présence, à la Direction du commerce extérieur, d'un de leurs alliés de longue date favorise leurs projets. Les négociations restent longtemps secrètes, en raison de l'hostilité de la Sublime-Porte à ce projet. Elles sont conduites conjointement par Artin à Alexandrie et par Nubar à Londres. En 1847, elles sont sur le point d'aboutir. Lambert part à Paris chercher l'appui financier de ses amis saint-simoniens. Tandis qu'Adham et Rushdī achèvent en Angleterre la mise au point du dossier technique. Cette année-là, est créée la Société d'études pour le percement de l'isthme de Suez. Abandonnant un projet qu'ils avaient été les premiers à concevoir dans toutes ses implications techniques, économiques et financières, les saint-simoniens renoncent au percement direct et optent pour le tracé indirect de l'Overland Road, plus favorable au développement économique du pays. Il est vrai qu'avec Artin au Commerce extérieur, Rushdī au Transit et l'espoir d'obtenir aussi le chemin de fer [18], ils ont d'ores et déjà le contrôle de la route des Indes.

L'avènement de ʿAbbās en 1850 porte un coup sévère à leurs projets. Désireux de se débarrasser « des hommes du règne précédent » [19], le nouveau khédive destitue la plupart des membres de ce réseau allié aux saint-simoniens. Artin, contre qui ʿAbbās a des griefs plus personnels, craint si fort pour sa vie qu'il préfère quitter secrètement l'Égypte (septembre 1850). C'est l'affaire des *tanẓīmāt* qui, paradoxalement, provoque quelques mois plus tard un nouveau renversement de la situation. À la Sublime-Porte, le grand-vizir réformateur, Rashīd pacha, entend profiter de la disparition de Muḥammad ʿAlī pour normaliser le statut de l'Égypte et ramener son fonctionnement administratif à celui d'une simple province de l'Empire. En échange de l'investiture, il essaie d'imposer au nouveau khédive l'application des *tanẓīmāt* promulguées en 1838 : pour ʿAbbās, c'était perdre toute indépendance administrative. Dans un premier temps, il espère échanger l'abandon du projet ferroviaire, jusque-là soutenu en sous-main par ses prédécesseurs, contre l'ajournement des négociations sur les *tanẓīmāt*. Mais une erreur de son émissaire ruine ses projets

18. Car les projets de percement par l'intérieur de l'Égypte, préparés par Talabot et Barrault, cachent en réalité des projets ferroviaires : sous le tracé des grands canaux navigables, il faut lire celui d'un futur réseau de voies ferrées. La crise des chemins de fer et le marasme de la métallurgie qui sévissent en France dans ces années-là expliquent aussi le changement d'attitude des saint-simoniens de France.

19. Selon l'expression de Nubar dans ses *Mémoires*, *op. cit.*, p. 61. Son témoignage sur la crise de 1850-1851, est fondamental.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

et il se voit contraint de rappeler à son service ceux qu'il vient de licencier : Adham et Rushdī sont envoyés à Istanbul avec mission de rétablir la situation.

Les deux négociateurs ont probablement plus de sympathie pour le grand vizir que pour leur maître égyptien. Et le contrat qui leur est proposé convient bien à leurs projets. Ils réussissent à sauver l'indépendance administrative de l'Égypte en gagnant à leur cause Sir Stanford Canning, le très-puissant ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et reviennent avec la concession pour laquelle ils œuvraient depuis si longtemps. À leur retour, ils prennent la direction et la sous-direction du *Dīwān al-Tigāra*, qu'ils conserveront jusqu'à la réorganisation des Finances, sous le règne de Sa'īd (1856). En fin de compte, l'emprise des saint-simoniens sur le commerce extérieur a été renforcée par la crise. Rushdī, en outre, conserve la Direction du transit et, à l'achèvement de la première ligne, Nubar prend celle des chemins de fer. Dans les dix années qui suivent cette prise de pouvoir, une sourde rivalité les oppose autour du percement de l'isthme de Suez à Ferdinand de Lesseps. Fidèles à une politique inaugurée dans les années quarante, Adham et Rushdī renforcent leur contrôle sur l'Overland Road. Cette stratégie s'achève, en 1862, par la fondation de la Compagnie de navigation à vapeur en mer Rouge, dont Rushdī prend la direction. L'arbitrage de Napoléon III, l'année suivante, en donnant à Ferdinand de Lesseps les moyens financiers qui lui manquaient, met un terme à leurs projets. Mais les positions qu'il défendaient garderont longtemps des adeptes dans la haute administration égyptienne [20]. C'est dire à quel point comptent les années durant lesquelles ils assurent conjointement la direction du *Dīwān al-Tigāra*.

2. L'ORGANISATION DES SÉRIES

Des archives du *Dīwān al-Tigāra*, sont conservés deux ensembles de documents, l'un turc et l'autre arabe.

2. 1. **Les fonds turcs.**

Dans son *Sommaire des archives turques du Caire* [21], Jean Deny signale l'existence d'environ 1 500 documents relatifs au *Dīwān al-Tigāra*. Ce sont des ordonnances (*amr 'ālī* ou *amr karīm* en arabe; *buyuruldu* ou *irāde* en turc) adressées par le khédive au directeur du service. Elles s'échelonnent, très irrégulièrement, entre 1819 et 1856. Comme tous les documents de ce type, dont les originaux devaient être conservés [22], elles se présentent

20. C'est encore celui de 'Alī Mubārak, par exemple. Sur ce point, voir mon article « L'économie politique saint-simonienne et les élites techniques de l'Égypte moderne », à paraître dans les *Études saint-simoniennes*, Lyon, 1994.

21. *Op. cit.*, p. 461 sq.

22. Sur les règles adoptées au XIX[e] siècle pour la conservation et le classement des archives, voir *ibid.*, 143-157.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

sous la forme de feuilles volantes assemblées en liasses et rangées dans des cartons (*maḥāfiẓ*). Elles en occupaient six en 1930.

Jean Deny n'a pas eu directement accès à ces fonds : il ne les connaît que par un inventaire dressé en 1894 et qui portait le recensement de l'ensemble des ordonnances promulguées entre 1220 / 1805 et 1292 / 1875 [23]. Il n'en donne donc qu'une description rapide, sans indication de contenu [24], et une ventilation chronologique très lacunaire. S'il semble fiable pour les premières années [25], l'inventaire de 1894 est en effet très incomplet à partir de 1255 / 1839-1840. Les années 1256, 1258, 1260, 1261, et 1269 font totalement défaut. Et certaines ne sont représentées que par un nombre anormalement bas de documents [26]. La série, enfin, s'interrompt en 1272 / 1855-1856, quand elle se poursuit en réalité, de façon très discontinue il est vrai, jusqu'en 1294 / 1877. Elle occupe aujourd'hui trente-trois cartons, dont on trouvera plus loin l'inventaire sommaire.

En dehors de ces ordonnances, aucun autre type de documents n'est à ce jour connu : la section turque des Archives ne semble pas avoir gardé, pour ce service, les registres sur lesquels étaient recopiées les correspondances dont les originaux n'étaient pas conservés (*sigillāt qayd al-murāsalāt*).

2. 2. **Les fonds arabes.**

Au contraire des fonds turcs, les fonds arabes ne comportent que des registres. Il ne couvrent que la période postérieure à la nomination d'Artin (de 1261 / 1845 à 1272 / 1856), ce qui semble confirmer que la série turque correspondante a été victime du pilon, lors de l'une des opérations de compression que l'encombrement de la *Daftarkhāna* imposa à la fin du siècle dernier.

Comme tous les registres de ce type, ce sont de grands cahiers d'environ 33 × 50 cm. La couverture cartonnée est généralement recouverte d'un papier décoré, plus rarement de maroquin rouge. Le dos et les coins sont toujours renforcés de cuir. Les feuilles sont d'un très beau papier de coton, épais et généralement bien conservé. L'écriture est un *dīwānī* très cursif, d'une lecture parfois difficile.

L'ensemble est divisé en deux séries distinctes : « Arrivée » et « Départ » (*wārid / ṣādir*). Chaque registre est identifié par un titre composé du nom du service, de la série à laquelle

23. Cet « inventaire B » est décrit aux p. 177-180 du *Sommaire*.

24. *Ibid.*, p. 125.

25. Des comptages précis sur les cinq premières années ont révélé une correspondance rigoureuse du nombre de pièces conservées entre la liste de Deny et l'état actuel des fonds. La seule exception est celle de l'année 1234, pour laquelle le *Sommaire* ne signale qu'un seul document, quand on en connaît 4 actuellement, tous datés entre le 14 et le 17 *dhū al-ḥigga* 1234.

26. Un seul document, par exemple, pour l'année 1257 qui occupe deux pleines boîtes aujourd'hui.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

il appartient et du numéro d'ordre qui est le sien à l'intérieur de la série (par exemple : *Dīwān al-Tigāra, wārid, x*). Pour le reste, l'organisation des deux séries est identique. Dans les deux cas, lorsqu'on ouvre un nouveau registre, on affecte une page nouvelle à chaque expéditeur ou destinataire. Les correspondances sont ensuite recopiées dans l'ordre chronologique. Une fois la première page pleine, on attribue au service concerné la prochaine page blanche disponible. Des lettres peuvent ainsi se trouver interrompues au bas d'une feuille et ne recevoir leur suite que trente ou cinquante pages plus loin (voir à l'annexe, l'index complet d'un registre). Toutes les pages étant numérotées, on se contente d'indiquer en haut de chaque page pleine le numéro de celle à laquelle elle fait suite, et en bas le numéro de celle qui lui fait suite. Au début du registre, deux feuilles sont réservées à un index des correspondants qui, pour chacun d'entre eux, donne le numéro de la première page les concernant. Cette disposition permet de donner aux documents un classement à la fois chronologique et thématique.

Les pages sont préparées à l'avance de lignes et de colonnes tracées au crayon. Elles portent un titre général, identifiant le correspondant et portant, si nécessaire, référence de la page à laquelle le texte fait suite. Trois colonnes, à droite, sont affectées respectivement aux notations suivantes :

— pour le *wārid*, le numéro de la correspondance, la date à laquelle elle a été écrite, et celle de sa réception;

— pour le *ṣādir*, le numéro de la correspondance, la date à laquelle elle a été écrite et la référence de la lettre à laquelle elle fait réponse. Le centre de la page est réservé à la copie du texte (*ṣādir*) ou de son résumé (*wārid*). À l'extrême gauche, une colonne de remarques porte généralement mention de la date de la réponse.

Généralement, les pages comptent de six à huit lettres et les registres de 400 à 600 pages. Un volume comme celui dont l'index est donné en annexe, dont 562 pages ont été utilisées, rassemble donc environ 3 600 copies de lettres.

3. CATALOGUE

3. 1. Les *maḥāfiẓ* du fonds turc.

Le *Nouvel inventaire général* ne porte encore que sur les registres. Et le plan de travail des Archives ne prévoit pas d'aborder la série des cartons avant 1995. Le catalogue sommaire proposé ici pour les fonds turcs est donc provisoire et susceptible de corrections. Il me paraît toutefois utile de le donner tel quel, en raison des compléments qu'il apporte à la liste dressée par Jean Deny, sur la base du recensement de 1894.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le fonds turc est actuellement conservé, sous le titre de *Maḥāfiẓ Dīwān al-Tigāra,* dans la section « production » (*intāg*) des ordonnances turques (*awāmir turkī*). Il rassemble 33 cartons à raison, en règle générale, d'un carton par année.

Numéros	du	au
1	17 *gumādā I* 1224 30 juin 1809	29 *shawāl* 1238 9 juillet 1823
2	29 *rabiʿ I* 1239 3 décembre 1823	25 *dhū al-ḥigga* 1240 10 août 1825
3	3 *dhū al-qaʿda* 1240 19 juin 1825	29 *dhū al-ḥigga* 1242 24 juillet 1827
4	2 *ṣafar* 1243 25 août 1827	29 *dhū al-ḥigga* 1243 12 juillet 1828
5	*muharram* juillet 1828	*dhū al-ḥigga* 1244 juillet 1829
6	*muharram* 1245 juillet 1829	27 *dhū al-ḥigga* 1249 7 mai 1834
7	19 *muharram* 28 mai 1834	26 *dhū al-ḥigga* 1250 25 avril 1835
8	1er *muharram* 29 avril 1835	*dhū al-ḥigga* 1251 mars / avril 1836
9	2 *muharram* 19 avril 1836	28 *dhū al-ḥigga* 1252 5 avril 1837
10	1er *muharram* 7 avril 1837	29 *dhū al-ḥigga* 1253 26 mars 1838
11	2 *muharram* 28 mars 1838	20 *dhū al-qaʿda* 1254 4 février 1839
12	11 *muharram* 6 avril 1838	18 *dhū al-qaʿda* 1254 2 février 1839
13	7 *muharram* 23 mars 1839	*dhū al-ḥigga* 1255 février / mars 1840
14	1er *muharram* 5 mars 1840	21 *dhū al-ḥigga* 1256 13 février 1841
15	3 *muharram* 1257 25 février 1841	*dhū al-ḥigga* 1257 janvier / février 1842
16	3 *ṣafar* 27 mars 1841	*dhū al-ḥigga* 1257 janvier / février 1842

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Numéros	du	au
17	*muharram* février / mars 1842	29 *dhū al-ḥigga* 1258 31 janvier 1843
18	4 *muharram* 15 février 1842	29 *dhū al-ḥigga* 1258 31 janvier 1844
19	1er *muharram* 1259 1er février 1843	16 *rabīʿ I* 1260 5 avril 1843
20	1er *muharram* 1er février 1843	29 *dhū al-ḥigga* 1259 21 janvier 1844
21	1er *muharram* 22 janvier 1844	29 *dhū al-ḥigga* 1260 9 janvier 1845
22	5 *muharram* 26 janvier 1844	24 *shaʿbān* 1260 8 septembre 1844
23	1er *muharram* 10 janvier	29 *dhū al-ḥigga* 1261 29 décembre 1845
24	3 *muharram* 1er janvier	29 *dhū al-ḥigga* 1262 19 décembre 1846
25	1er *muharram* 20 décembre 1846	29 *dhū al-ḥigga* 1263 8 décembre 1847
26	2 *muharram* 21 décembre 1846	29 *dhū al-ḥigga* 1263 8 décembre 1847
27	7 *muharram* 15 décembre 1847	21 *dhū al-ḥigga* 1264 18 novembre 1848
28	3 *muharram* 29 novembre 1848	29 *dhū al-ḥigga* 1265 16 novembre 1849
29	2 *muharram* 1266 18 novembre 1849	27 *dhū al-ḥigga* 1268 12 octobre 1852
30	2 *muharram* 1269 16 octobre 1852	29 *dhū al-ḥigga* 1270 23 septembre 1854
31	1er *muharram* 1271 24 septembre 1854	27 *shawāl* 1272 1er juillet 1856
32	7 *muharram* 1273 7 septembre 1856	3 *ṣafar* 1284 6 juin 1867
33	15 *rabīʿ I* 1284 17 juillet 1867	25 *shawāl* 1294 4 novembre 1877

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Désormais, les originaux turcs sont généralement accompagnés d'une traduction résumée en arabe. Les plus anciennes, signées de Fatḥī ʿAzmī, sont datées de 1937. Une autre série, non signée, a été établie en 1947. L'une et l'autre ne sont que de simples brouillons. Mais il existe une copie, revue et mise au propre, d'un certain nombre de traductions dans deux cartons de la série *Abḥāth,* les numéros 49 et 50 (*Maḥfūẓāt Dīwān al-Tigāra*). Les critères selon lesquels a été faite la sélection des documents traduits n'apparaissent pas clairement. Si elle est d'un accès commode, cette collection de traductions ne dispense donc pas de recourir aux originaux.

3. 2. Les *sigillāt* du fonds arabe.

Les registres du *Dīwān al-Tigāra* sont désormais intégrés au *Nouvel inventaire général.* Depuis le déménagement, tous les registres conservés aux Archives ont reçu une nouvelle cote, établie sur une numérotation continue qui ne conserve de l'ancien classement que l'organisation par services et le respect de l'ordre chronologique. Les registres du *Dīwān al-Tigāra* ont reçu les numéros 5290 à 5314 inclusivement et figurent au volume 4 de l'inventaire.

Le catalogue reproduit ici comporte un certain nombre de lacunes. Elles ne signalent pas de registres perdus; mais seulement des registres dont on connaît l'existence par les numéros qui leur avaient été réservés dans les classements anciens. Rien ne prouve qu'ils aient jamais été versés aux Archives et, pour la plupart, ces manques figuraient déjà dans les états de versement ou les inventaires anciens.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

3. 2. 1. La série *Wārid* / Arrivée.

12 registres, dont 5 manquants, datés du 25 *rabīʿ I* 1261 / 3 avril 1845 au 24 *dhū al-qaʿda* 1271 / 8 août 1855.

Numéros	du	au	Remarques
5290	25 *rabīʿ I* 3 avril	24 *ramaḍān* 1261 26 septembre 1845	2 volumes; manquent
5291	3 *shaʿbān* 27 juillet	18 *dhū al-ḥigga* 1262 7 décembre 1846	2 volumes
5292	4 *shawāl* 1263 15 septembre 1847	17 *rabīʿ II* 1264 22 février 1848	vol. 1 seulement
5293	13 *shawāl* 1264 12 septembre 1848	14 *ragab* 1265 5 juin 1849	vol. 1 seulement
5294	24 *shawāl* 1265 13 septembre 1849	5 *dhū al-qaʿda* 1266 13 septembre 1850	manque
5295	17 *dhū al-qaʿda* 1267 13 septembre 1851	2 *ragab* 1268 22 avril 1852	
5296	21 *gumādā I* 1268 13 mars	4 *dhū al-ḥigga* 1269 19 septembre 1852	2 volumes
5297	2 *gumādā II* 1268 24 mars	2 *ṣafar* 1269 15 novembre 1852	
5298	29 *shawāl* 1269 5 août 1853	5 *dhū al-ḥigga* 1270 29 août 1854	
5299	6 *dhū al-ḥigga* 1269 10 septembre 1853	7 *dhū al-ḥigga* 1271 21 août 1855	
5300	18 *dhū al-ḥigga* 1270 11 septembre 1854	22 *rabīʿ II* 1271 12 janvier 1855	
5301	15 *gumādā I* 3 février 1855	24 *dhū al-qaʿda* 1271 8 août 1855	

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

3. 2. 2. **La série *Ṣādir* / Départ.**

13 registres, dont 3 manquants, datés du 20 *ragab* 1262 / 14 juillet 1846 au 16 *ragab* 1272 / 23 mars 1856.

Numéros	du	au	Remarques
5302	20 *ragab* 1262 14 juillet 1846	3 *shaʿbān* 1267 3 juin 1851	2 volumes vol. 1 seulement
5303	28 *rabīʿ I* 4 mars	11 *shawāl* 1264 10 septembre 1848	vol. 1 seulement
5304	13 *shawāl* 1264 12 septembre 1848	10 *gumādā II* 1265 3 mai 1849	vol. 1 seulement
5305	15 *dhū al-qaʿda* 1267 22 septembre 1850	13 *dhū al-ḥigga* 1268 9 octobre 1851	
5306	7 *rabīʿ II* 30 janvier	4 *ramaḍān* 1268 22 juin 1852	
5307	2 *ramaḍān* 20 juin	24 *dhū al-qaʿda* 1268 9 septembre 1852	
5308	26 *dhū al-qaʿda* 1268 11 septembre 1852	19 *ragab* 1269 28 avril 1853	
5309	9 *shawāl* 1269 16 juillet 1853	3 *gumādā II* 1269 12 février 1853	
5310	1er *dhū al-ḥigga* 5 septembre	4 *dhū al-ḥigga* 1269 8 septembre 1853	
5311	6 *dhū al-ḥigga* 1269 10 septembre 1853	16 *gumādā I* 1270 14 février 1854	
5312	11 *gumādā I* 9 février	6 *shawāl* 1270 2 juillet 1854	
5313	30 *ramaḍān* 26 juin	6 *dhū al-ḥigga* 1270 30 août 1854	
5314	23 *rabīʿ I* 1271 14 décembre 1854	16 *ragab* 1272 23 mars 1856	

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

4. LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La première qualité de ce fonds d'archives commerciales est qu'il couvre des périodes relativement hautes, pour lesquelles la documentation fait ailleurs défaut. Cela tient sans doute à ce que la Direction du commerce était établie à Alexandrie et disposait de ce fait d'une relative autonomie. Elle a pu conserver longtemps ses archives, qui ne furent transférées au Caire qu'après la fondation de la *Daftarkhāna*, en 1828. Les autres administrations, installées à la citadelle du Caire, ont été moins chanceuses. De multiples incendies, généralement provoqués par l'explosion de dépôts de munitions, ont détruit leurs fonds, et il est rare aujourd'hui de trouver sur elles des documents antérieurs à 1830. Ici, les fonds turcs conservent même un certain nombre de documents antérieurs à la création du *Dīwān al-Tigāra* et qui n'ont été placés là que par souci de cohérence thématique [27]. Ils ont l'intérêt de nous montrer qu'avant 1819 les expéditions commerciales étaient gérées par les gouverneurs des ports de Damiette et de Rosette ou par le directeur des douanes. Ce qui ouvre à la recherche de nouvelles pistes documentaires.

Des sondages rapides effectués sur les premières années [28] des deux grands ensembles documentaires, turc et arabe, permettent de se faire une idée plus précise du fonctionnement du service. Les deux fonds, cependant, ne sont pas rigoureusement comparables. En ne retenant que les ordonnances relatives au *Dīwān*, le fonds turc donne une représentation tronquée de ses activités. On ne peut connaître que les opérations assez importantes pour susciter l'intervention directe du souverain. Les relations du *Dīwān* avec les autres services de l'État restent insaisissables. Le fonds arabe au contraire peut donner une bonne idée de son fonctionnement quotidien et de son intégration dans l'ensemble de l'administration égyptienne.

Dans les années qui suivent sa fondation, le *Dīwān al-Tigāra* est principalement engagé dans des opérations d'exportations agricoles à destination des marchés européens. Les produits les plus fréquemment cités sont les céréales, les fèves et le coton [29]. Pour cette raison sans doute, l'activité du *Dīwān* semble avoir un rythme saisonnier assez contrasté, avec un maximum entre janvier et mars [30]. Les transactions se font par l'intermédiaire

27. Les premiers documents du premier carton : *Maḥāfiz Dīwān al-Tigāra* (*Awāmir turkī*), n° 1.

28. On a dépouillé entièrement la première *maḥfaza* de la série turque (1224-1238 / 1807-1823) et les deux premiers registres (*wārid*, n° 5291 et *ṣādir*, n° 5302, I) de la série arabe (1262 / 1846).

29. Voir les ordonnances du 14 *dhū al-ḥigga* 1234, sur des contrats passés avec des capitaines autrichiens pour l'exportation de céréales, par l'intermédiaire de d'Anastasi, avec crédit à quatre mois; du 7 *ṣafar* 1235, sur une vente de blé à l'Espagne; du 9 *rabīʿ II* 1238, sur une vente de blé et de fèves à Damas, à la condition qu'il ait affrété un navire pour les exporter; du 21 *rabīʿ II* 1238, sur la vente de 400 *ardabb*s de blé à Spiro, pour expédition à son agence; du 27 *rabīʿ II* 1238, sur l'état des ventes de coton égyptien à Londres, par l'intermédiaire de Briggs, etc.

30. En 1238, sur les 113 ordonnances adressées au *Dīwān al-Tigāra*, 65 sont datées de janvier à mars : elles correspondent aux grosses rentrées fiscales sur les cultures d'hiver. Les trois mois de la crue (août, septembre et octobre) ne fournissent aucun document.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de négociants européens ou grecs, parmi lesquels se distinguent les meilleurs alliés de Muḥammad ʿAlī : Nussenger ou Pastré, d'Anastasi ou Tossitza (voir fig. 3, un permis d'exportation délivré à d'Anastasi). Ces ventes sont souvent faites pour solder en nature des dettes souscrites par le gouvernement égyptien en Europe, généralement pour l'achat de matériel militaire [31]. Elles servent aussi au financement des agences égyptiennes à l'étranger [32], et restent le meilleur moyen de constituer des réserves en monnaies fortes importées d'Europe [33]. Elles constituent, en conséquence, l'un des aspects de la politique monétaire de l'Égypte et c'est probablement l'une des raisons d'être de la politique des « monopoles » (*iḥtikār*). D'une manière générale, ces documents fournissent de très nombreuses informations à la fois sur la circulation monétaire ou l'histoire des prix, et sur les pratiques commerciales ou financières, et c'est là l'un de leurs principaux intérêts. On peut aussi y trouver l'écho de problèmes plus politiques, comme ces négociations secrètes conduites par le *Dīwān* avec les capitaines autrichiens pour dispenser l'Égypte de l'embargo sur les armes imposé par Vienne dans toute la Méditerranée [34].

À en juger par les registres, et sous réserve des remarques faites plus haut, l'activité du *Dīwān* est, vers le milieu des années quarante, plus diversifiée. C'est alors un service considérable, qui traite couramment avec une cinquantaine d'administrations. Les correspondances au départ sont toujours plus nombreuses que les correspondances à l'arrivée. C'est le signe de sa position hiérarchique relative dans l'organisation générale de l'État : il est plus souvent donneur d'ordres que prestataire de services. Ses deux partenaires principaux sont les entrepôts d'Alexandrie (*Ashwān Iskandariyya*) d'une part, et la direction des Finances (*Dīwān al-māliyya*) d'autre part, qui représentent respectivement 20,7 % et 12 % de l'ensemble des correspondances au départ, 20 % et 10 % des correspondances à l'arrivée [35]. Dans l'une et l'autre série, l'essentiel des échanges se fait avec des administrations qui ont leur siège à Alexandrie. Prises toutes ensembles (10 au départ, 8 à l'arrivée), celles-ci représentent 36, 7 % des lettres envoyées et 36 % des lettres reçues. Et ce pourcentage s'alourdit si l'on ajoute à la ville son arrière-pays immédiat (Rosette

31. Ordonnances du 16 *shawāl* 1236, affectant le prix de la vente de 20.000 *ardabb*s de graines de lin et de 20.000 *ardabb*s de fèves au paiement des munitions importées d'Europe; du 6 *gumādā* I 1238, sur l'achat d'un navire sarde au prix de 17.000 *riyal*s français, payables en fèves du Saʿīd, etc.

32. Ordonnances du 1er *gumādā I* 1238, demandant qu'on envoie à Ismāʿīl Gibraltar à Livourne le blé et le coton qu'il demande, pour payer les dettes du gouvernement égyptien à ses fournisseurs; du 6 *gumādā I* 1238, envoi au même de 4.000 *ardabb*s de blé pour régler une dette de 38.000 francs, etc.

33. Ordonnance du 28 *rabīʿ I* 1238, demandant au directeur des entrepôts un état des monnaies d'Europe reçues en paiement du blé vendu par les entrepôts d'Alexandrie.

34. Ordonnances du 7 *rabīʿ I* 1236, annonce de l'embargo sur les armes décidé par l'Autriche dans toute la Méditerranée : Muḥammad ʿAlī demande à Boghos de se renseigner; du 16 *rabīʿ I* 1236, Muḥammad ʿAlī estime que l'Égypte n'est pas concernée; du 13 *ragab* 1236, des navires autrichiens sont bloqués, sans frêt, à Alexandrie : début des négociations pour passer contrat avec leurs capitaines. Elles sont relayées par l'agent de Muḥammad ʿAlī à Trieste, qui n'est autre que le frère de Boghos, Amīn Sāmī, *Taqwīm* I, 289 sq.

35. Comptage global, établi sur le nombre de pages consacrées à chaque correspondant dans l'une et l'autre série.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

et la Buḥayra), pour atteindre près de 50 % des échanges. Ce qui revient à dire que les archives du *Dīwān al-Tigāra* sont également d'un apport décisif pour l'histoire d'Alexandrie. Car les services impliqués sont très divers. On y trouve, bien sûr le Gouvernorat et l'Arsenal, les Douanes et les Entrepôts; mais aussi le contrôle de l'impôt sur les personnes, qui pourrait fournir de précieuses informations démographiques, et la Quarantaine; la direction des Bâtiments ou le Conseil des négociants, directement impliqués dans la gestion urbaine.

À cet inventaire sommaire, il faut ajouter les très nombreux correspondants avec lesquels le *Dīwān* n'a que des relations occasionnelles et qui sont regroupés sous une rubrique « Divers » (*madhkūrīn*). Ce sont souvent des fonctionnaires, requis pour une affaire particulière, comme le sous-directeur de la *Dā'ira* de Kāmil pacha (*wārid,* n° 5291, p. 478) ou le sous-directeur des Barrages (*ibid.*, p. 512); mais parfois aussi, des particuliers, négociants le plus souvent (comme le *Khawāga* Bertho, *ibid.*, p. 471), capitaines de navires (Muṣṭafā Qabudān, *ibid.*, p. 507) et mariniers (*ṣādir*, n° 5302, I, p. 185) ayant passé contrat avec l'État, ou simples propriétaires comme ces riverains du canal Maḥmūdiyya contraints de prendre en charge une part de la route que l'on projette de construire au sommet de la digue, conformément aux plans et métrés dressés par les ingénieurs des Travaux publics (*ṣādir*, n° 5302, I, p. 114 et 119).

C'est bien évidemment ce groupe qui fournit les documents les plus variés. Pour le reste, les correspondances habituelles du *Dīwān* portent essentiellement sur des tractations commerciales. Dans les années quarante, les enregistrements relatifs aux machines industrielles importées d'Europe sont particulièrement fréquents [36]. Notons que ces documents portent presque toujours mention des transporteurs, par voie maritime et fluviale, et donnent des informations précises sur le montant de leur rétribution. Ils pourraient en conséquence contribuer utilement à une histoire de l'armement maritime. Il en va de même des déclarations de naufrages, particulièrement nombreux dans le Boghāz de Rosette [37]. Signalons enfin, l'existence de copies de contrats passés entre le gouvernement égyptien et les maisons de commerce d'Europe [38].

On le voit, la gamme des renseignements fournis par les archives du *Dīwān al-Tigāra* est large. Reste pour les historiens à surmonter les deux difficultés majeures inhérentes à ce type de documentation : son ampleur d'abord, qui tient à l'exhaustivité de l'enregistrement, et la séparation des séries *wārid* et *ṣādir*, qui rend difficile le suivi des dossiers.

36. Voir par exemple *ṣādir*, n° 5302, I, p. 42 sur des machines destinées aux filatures de lin, importées d'Angleterre (217 paquets); *ibid.*, p. 16, également sur des machines anglaises, importées par l'intermédiaire d'une maison de commerce dont le nom, malheureusement, est méconnaissable.

37. Les déclarations de naufrages se trouvent généralement dans la série *wārid*; voir par exemple, n° 5291, p. 470 (naufrage d'un bateau qui transportait du riz et du blé appartenant à l'État); et p. 471 (naufrage d'un bateau transportant une machine destinée aux manufactures de Būlāq).

38. Voir par exemple, *ṣādir*, n° 5302, I, p. 19, la copie du contrat passé entre l'État et différentes maisons de commerce françaises pour l'achat de machines nécessaires aux Barrages et demandées par Mougel; le contrat porte également sur l'embauche d'un mécanicien français, chargé de la manœuvre et de l'entretien des machines.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

ANNEXE

INDEX DU REGISTRE nº 5302 / I. *ʿARABĪ-ṢĀDIR*

Finances (*Dīwān al-māliyya*) :

1, 57, 60, 64, 67, 72, 77, 79, 88, 92, 94, 109, 120, 133, 136, 144, 158, 166, 178, 183, 206, 207, 228, 242, 251, 255, 259, 265, 275, 287, 289, 297, 303, 310, 318, 321, 332, 337, 350, 357, 361, 365, 369, 372, 374, 386, 401, 407, 421, 426, 431, 438, 449, 457, 464, 472, 478, 489, 491, 504, 512, 517, 529, 534, 544, 552, 559 et II, 570.

Entrepôts d'Alexandrie (*Ashwān Iskandariyya*) :

2, 50, 52, 55, 56, 58, 65, 66, 73, 81, 87, 89, 97, 105, 106, 112, 122, 132, 135, 137, 140, 145, 149, 151, 152, 154, 162, 163, 164, 169, 174, 180, 184, 187, 192, 198, 203, 204, 208, 209, 213, 216, 218, 223, 224, 230, 232, 238, 241, 244, 248, 249, 253, 263, 266, 269, 276, 280, 285, 294, 296, 299, 308, 313, 317, 322, 327, 329, 335, 340, 341, 348, 351, 355, 356, 358, 364, 367, 371, 378, 383, 389, 394, 396, 404, 408, 410, 414, 417, 427, 430, 437, 442, 444, 451, 452, 460, 470, 474, 480, 484, 485, 495, 498, 502, 508, 511, 514, 520, 523, 540, 543, 547, 553, 557 et II, 564.

Trésorerie du protocole (*Khazīnat al-amtiʿa*) :

3, 305 et II, 677.

La *Khazīnat al-amtiʿa* était l'organisme par lequel se faisaient les échanges protocolaires de présents : elle recevait les cadeaux que le sultan ou les monarques d'Europe adressaient à Muḥammad ʿAlī et fournissait ceux que le pacha d'Égypte leur envoyait; elle traitait donc surtout avec les légations consulaires, mais le *Dīwān al-Tigāra* était chargé des expéditions.

Maison du Katkhuda (*Dāʾirat al-Katkhūda*) :

4, 76, 117, 197, 240, 406.

Il s'agit de ʿAbbās pacha, le futur khédive.

Gouverneur militaire (*al-Ḥākimdār al-ʿāmir*) :

5, 302.

Sans doute le gouverneur militaire d'Alexandrie. Il s'agirait alors de Muḥarram bey, gendre de Muḥammad ʿAlī.

Inspection de la flotte (*Taftīsh al-Dunnāma*) :

6, 179, 281, 375 et II, 588.

Arsenal d'Alexandrie (*Tirsānat al-Iskandariyya*) :

7, 59, 69, 84, 99, 118, 147, 161, 177, 188, 202, 220, 231, 245, 267, 278, 291, 309, 330, 349, 368, 381, 409, 424, 428, 443, 467, 490, 505, 521, 536, 549 et II, 574.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Gouvernorat de Rosette (*Muḥāfaẓat Rashīd*) :

8, 74, 116, 148, 155, 191, 252, 324, 397, 483 et II, 589.

Direction des écoles (*Dīwān al-Madāris*) :

9, 78, 100, 139, 150, 175, 195, 210, 226, 272, 319, 380, 416, 446, 500, 533 et II, 567.

Gouvernorat d'Alexandrie (*Dīwān Daverdār Iskandariyya*) :

10, 104, 129, 194, 225, 304, 352, 405, 448, 477, 532, 542, 548 et II, 605.

Sur cette appellation donnée dans les premières années de son existence à la Muḥāfaẓa d'Alexandrie, voir Sāmī, *Taqwīm*, I, 227 (année 1225 / fév. 1810-janv. 1811).

Impôt sur les personnes - Alexandrie (*Firdat Iskandariyya*) :

11, 143, 258, 307, 419, 507 et II, 568.

La *firda* (corruption de *furda*), est un impôt personnel dû par tous, musulmans et non-musulmans, qu'il ne faut pas confondre avec l'impôt de capitation dû par les seuls non-musulmans.

Bâtiments d'Alexandrie (*Bināyāt Iskandariyya*) :

12, 124, 201, 274, 362, 418, 528 et II, 621.

Bâtiments du Caire (*Bināyāt Miṣr*) :

13 et II, 612.

Entrepôts de Bulaq (*Ashwān Būlāq*) :

14, 153, 391 et II, 691.

Haute-cour de justice (*Gam'iyyat al-Ḥaqqāniyya*) :

15, 63, 85, 172, 339, 475, 519 et II, 746.

À la fois tribunal administratif et conseil de discipline de la fonction publique.

Inspection des fabriques (*Tāftīsh al-Fūrīqāt*) :

16, 83, 214, 282, 342, 465, 562 et II, 663.

Gouvernorat de Damiette (*Muḥāfaẓat Dumyāṭ*) :

17, 315, 526 et II, 664.

Contrôleur des comptes (*Wakīl al-Rag'*) :

18, 93, 176, 271, 385, 479, 561 et II, 623.

Sans doute un des services de la direction des Finances, chargé de contrôler les comptes des administrations. Le *Dīwān al-Tigāra* lui envoie des états comptables qui dressent le bilan de ses ordres de paiement.

Barrage du Delta (*al-Qanāṭir al-Khayriyya*) :

19, 86, 168, 257, 370 et II, 563.

Cabinet du Khédive (*Dīwān Khīdīwī Miṣr*) :

20, 111, 167, 196, 261, 279, 331, 373, 387, 422, 454, 493, 516, 556 et II, 606.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Douanes d'Alexandrie (*Gumruk Iskandariyya*) :

21, 61, 102, 115, 142, 170, 199, 260, 314, 384, 434, 466, 499, 539 et II, 578.

Direction des domaines (*Dīwān ʿUmūm al-Çafālik*) :

22, 182, 273, 306, 399, 433, 550 et II, 676.

Rizeries de Rosette (*Dawā'ir Rashīd*) :

23.

Dawā'ir est mis ici pour *dawā'ir al-aruzz*, terme par lequel on désigne les grandes rizeries mécaniques créées par l'État à Rosette et Damiette à partir de 1818. Cf. Sāmī, *Taqwīm* I, 264.

Province de Buhayra (*Mudīriyyat al-Buḥayra*) :

24, 91, 181, 237, 325, 376, 435, 453, 486, 537 et II, 583.

Quarantaine et police urbaine (*al-Kwarantīna wa-l-Ẓabṭkẖāna*) :

25, 353 et II, 633.

Conseil des négociants (*Maglis al-tuggār*) :

26, 121, 320, 551 et II, 703.

Sans doute celui d'Alexandrie. Mais il en existait aussi un au Caire. Ces conseils étaient en fait des tribunaux mixtes de commerce. Ils ont été créés au lendemain des *Tanẓimāt*. Une prochaine note sera consacrée à celui du Caire.

Province de Gharbiyya (*Mudīriyyat al-Gharbiyya*) :

27, 283, 360, 441 et II, 587.

Arsenal de Bulaq (*Tirsānat Būlāq*) :

28, 82, 141, 301, 392, 425, 445, 458, 494, 513, 558 et II, 593.

Canal Mahmudiyya et bassin de Radoub (*al-Maḥmūdiyya wa-l-ḥūḍ*) :

29, 400, 455.

Domaines de la Buhayra (*Çafālik al-Buḥayra*) :

30, 221, 497 et II, 650.

Approvisionnement militaire (*al-Dhakhā'ir*) :

31, 157, 333, 473 et II, 665.

Listes de fournitures pour les rations distribuées aux soldats.

Maison du grand-amiral (*Dā'irat sirr-ʿaskar al-dunnāma*) :

32, 134, 171, 234, 295, 530 et II, 764.

Il s'agit de Saʿīd, fils de Muḥammad ʿAlī.

Province de Minūfiyya (*Mudīriyyat al-Minūfiyya*) :

33, 382.

Marine du commerce (*Safā'in Tugārī*) :

34, 344, 471 et II, 615.

Cf. Deny, *Sommaire*, p. 334 : le *Safā'in nāẓiri* est le directeur de la Navigation.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Province de Sharqiyya (*Mudīriyyat al-Sharqiyya*) :

35, 311, 501.

Direction de la marine (*Dīwān al-Baḥriyya*) :

36, 53, 110, 130, 156, 189, 211, 227, 247, 264, 298, 354, 379, 412, 450, 487, 531 et II, 579.

Cabinet du grand-amiral (*Dīwān sirr-ʿaskar al-dunnāma*) :

37, 123, 326, 476.

Archives centrales (*al-Daftarkhāna*) :

38, 336 et II, 721.

Domaines de Kafr al-Cheikh (*Çafālik Kafr al-Shaykh*) :

39, 243 et II, 729.

Direction générale de la Haute-Égypte (*Mudīriyyat ʿumūm Qiblī*) :

40 et II, 656.

Province de Daqahliyya (*Mudīriyyat al-Daqahliyya*) :

41, 395, 545.

Inspectorat des domaines de Nabrawa (*Taftīsh çafālik Nabrawa*) :

42 et II, 673.

Gouvernorat d'al-ʿArīsh (*Muḥāfaẓat al-ʿArīsh*) :

43.

Inspectorat de la Gharbiyya (*Taftīsh al-Gharbiyya*) :

44 et II, 565.

Domaines de Sharqiyya-Sud (*Çafālik al-Sharqiyya al-qibliyya*) :

45.

Bureau de la Guerre (*Dīwān al-gihādiyya*) :

46, 108, 160, 200, 222, 254, 293, 338, 393, 439, 488, 525 et II, 577.

Divers (*Madhkūrīn*) :

47, 51, 68, 75, 80, 90, 95, 98, 107, 113, 114, 119, 126, 138, 146, 159, 165, 173, 185, 186, 193, 212, 217, 219, 233, 235, 236, 239, 246, 250, 256, 262, 269, 270, 277, 286, 288, 292, 300, 312, 323, 328, 334, 345, 347, 359, 363, 366, 377, 390, 402, 403, 413, 415, 420, 423, 432, 436, 440, 459, 461, 463, 468, 469, 481, 492, 496, 503, 509, 518, 522, 527, 535, 538, 546, 554, 560 et II, 566.

Regroupe les correspondances adressées à des particuliers ou à des administrations avec lesquelles le *Dīwān al-Tigāra* n'a que des relations occasionnelles. Le nom ou la fonction du destinataire est toujours indiqué, dans une colonne supplémentaire ajoutée à celles où sont consignées la référence et la date de la lettre à laquelle on répond.

Bureau des pétitions (*Qalam al-ʿardhālāt*) :

48, 71, 103, 127, 190, 229, 290, 343, 388, 411, 447, 456, 482, 506, 524, 541 et II, 614.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Directions des textiles? (*Ma'mūr al-minsāgiyyīn*) :

49.

Lecture incertaine.

Comptabilité (*Kuttāb al-ḥisābāt*) :

54, 70, 101, 128, 215, 284, 316, 398, 429, 510, 515, 555 et II, 573.

Contrôle des Jauges? (*Ajutāt marākib*) :

62, 462.

Lecture incertaine.

Informations générales (*I'lānāt 'umūmiyya*) :

96 et II, 569.

Cabinet du khédive (*al-Ma'iyya al-khidīwiyya*) :

125, 131, 346.

Vérification des correspondances (*Ma'mūr taḥqīq al-rasā'il*) :

205.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

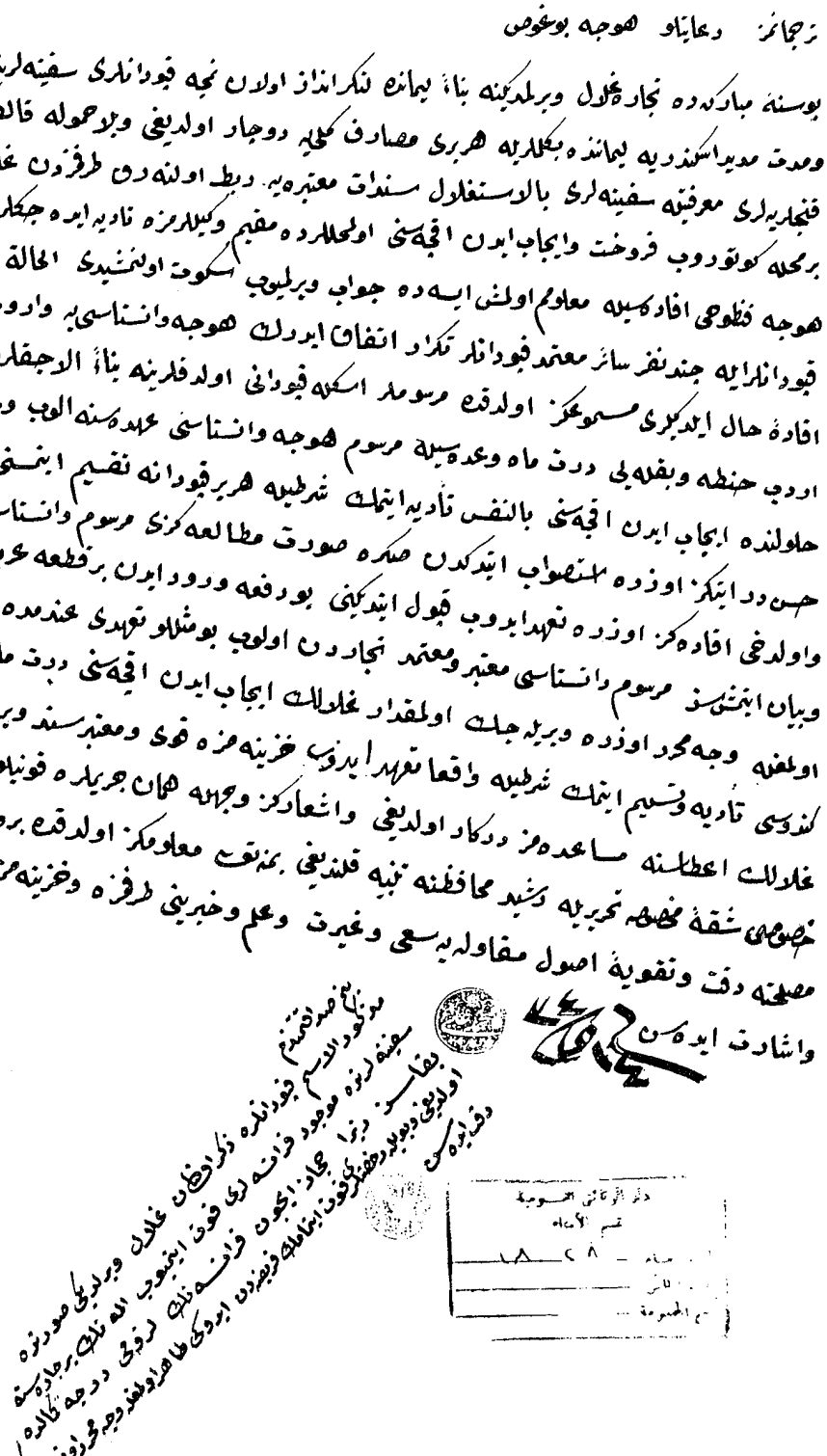
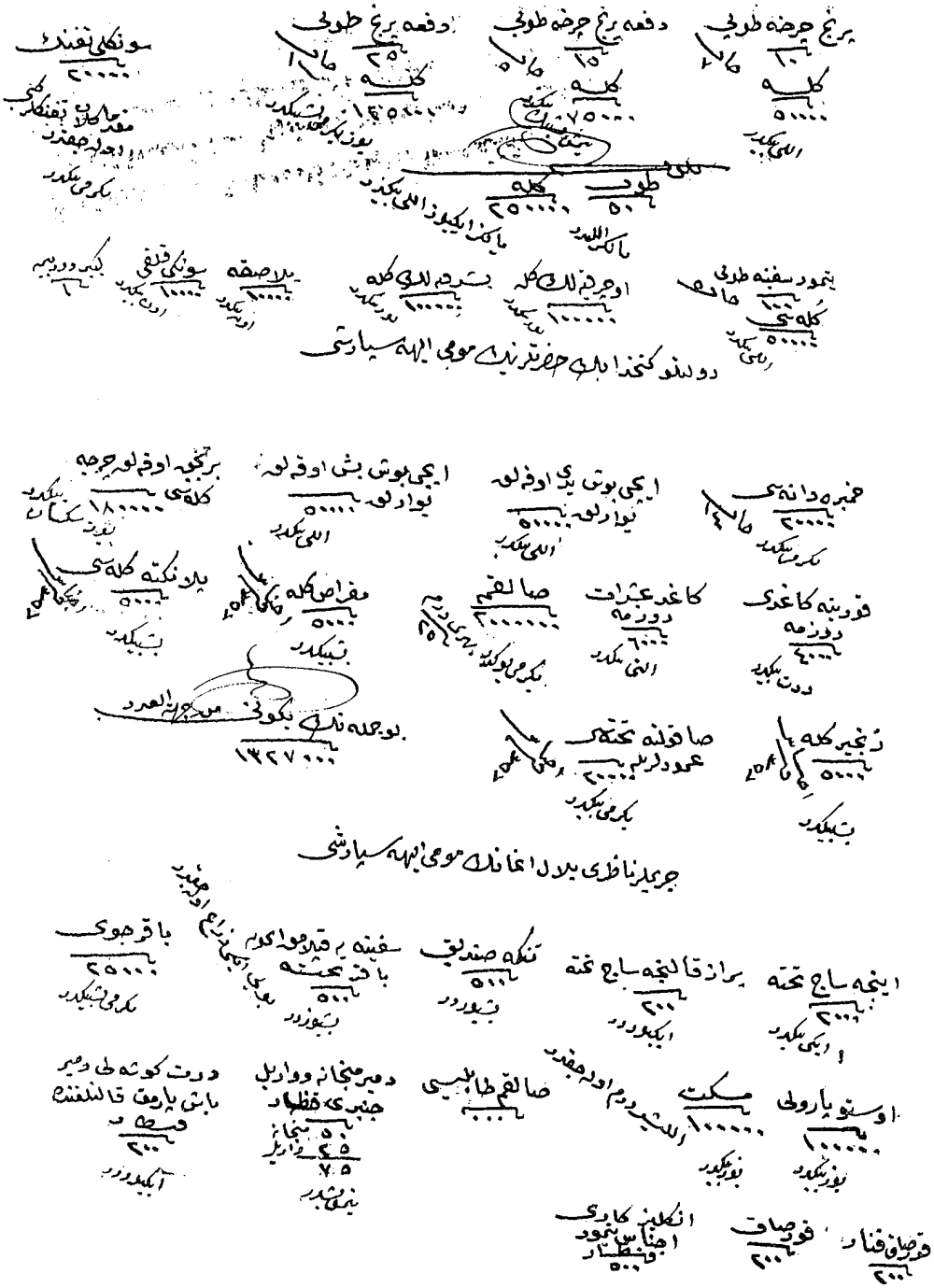


Fig. 1. Fac-similé de la première ordonnance relative au Dīwān al-Tiğāra datée du 14 ḏū al-ḥiğğa 1234 / 4 octobre 1819.
Lettre de Muhammad ʿAlī à Boghos, relative aux négociations engagées avec les capitaines autrichiens dont les navires sont bloqués, sans frêt, à Alexandrie en raison de l'embargo imposé par l'Autriche.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



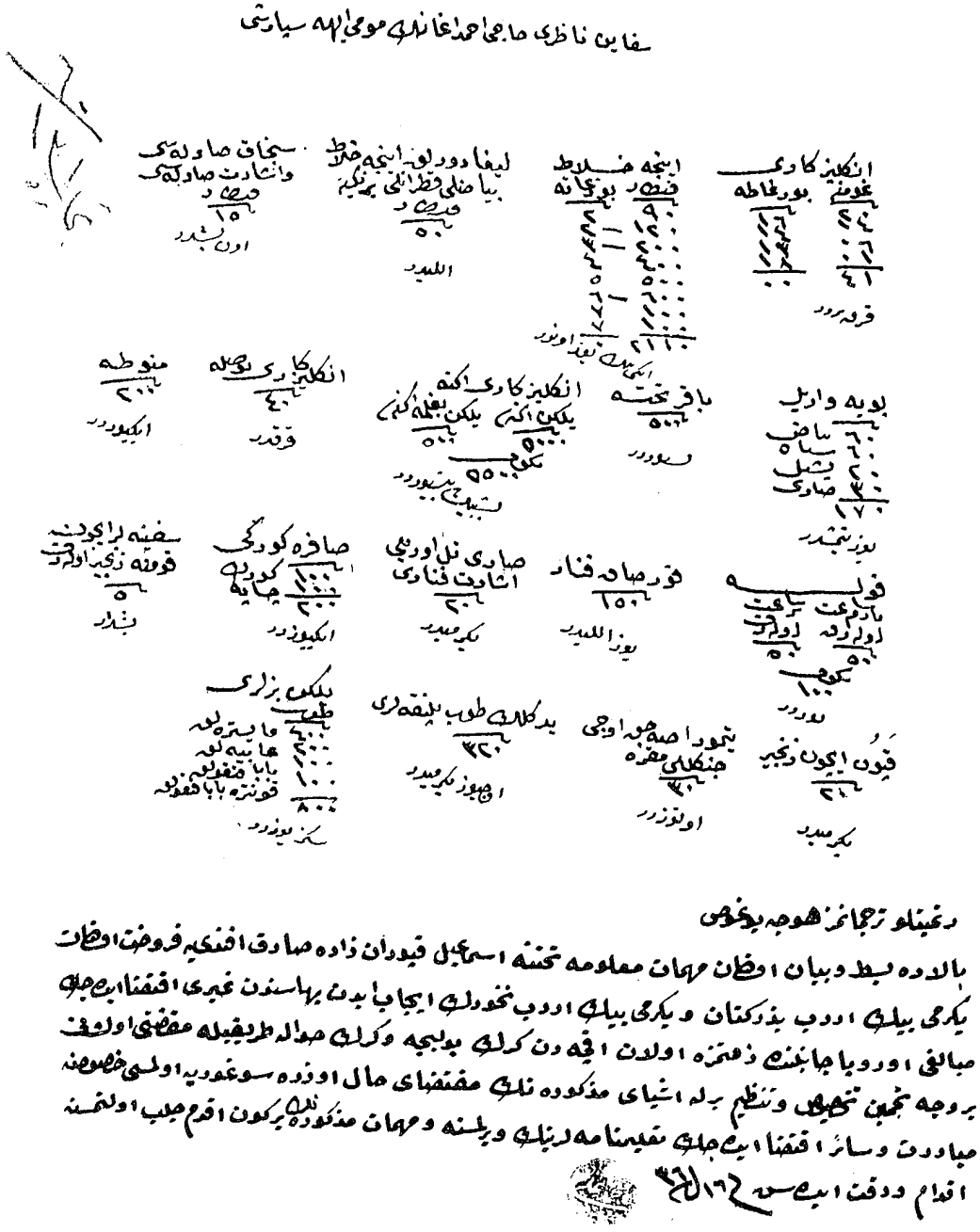


Fig. 2. Un exemple des documents commerciaux conservés dans les archives du Dīwān al-Tiğāra. Lettre de Muhammad ʻAlī à Boghos, du 16 shawāl 1236 / 17 juillet 1821, lui demandant d'affecter le produit des 20 000 ardabbs de graines de lin et 20 000 ardabbs de fèves vendus à Sādiq effendi Ismāʻīl Qabudān Zādeh, à l'importation des fournitures dont la liste est dressée.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

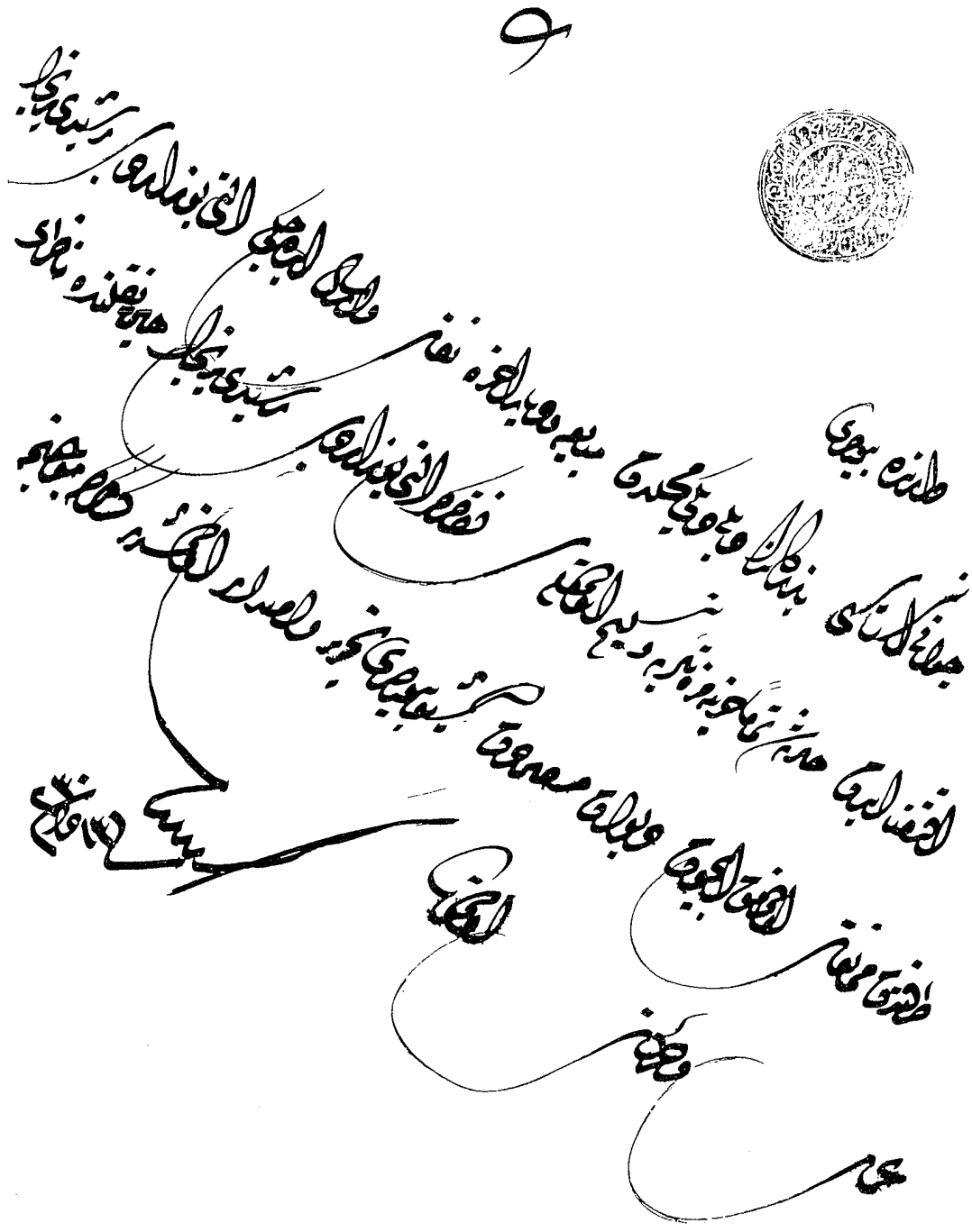


Fig. 3. Fac-similé d'un permis d'exportation de 600 ardabbs de riz de Rosette, délivré à Giovanni d'Anastasi, en date du 13 ḏū al-ḥiğğa 1230 / 15 novembre 1815.

AnIsl 27 (1994), p. 269-290 Ghislaine Alleaume
Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net